



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Réunion bilan 2014 des actions sur le Loc'h le 19 janvier 2015 à Peumerit-Quintin

Présents	Structure	Courriel
Ampen Nicolas	DREAL Bretagne	nicolas.ampen@developpement-durable.gouv.fr
Blanchet Alexis	FDPPMA 22	alexis.fd22@orange.fr
Blouin Jean-Yves	Tal an Dour	rocleu@gmail.com
Bourdon Pascal	CCCA	natura.blavet-hyeres@hotmail.fr
Caignec Ronan	SAGE Blavet	ronan.caignec@sage-blavet.fr
Capoulade Marie	Bretagne Vivante	marie.capoulade@bretagne-vivante.org
Catroux Hubert	FDPPMA 22	hubert.fd22@orange.fr
Charles Benjamin	DDTM 22	benjamin.charles@cotes-darmor.gouv.fr
Dy Michel	FDPPMA 22 - AAPPMA Lanrivain	m.ml.dy@infonie.fr
Jouvin Stéphanie	DREAL Bretagne	stephanie.jouvin@developpement-durable.gouv.fr
Lacoste Clément	Conseil général 22	lacosteclement@cg22.fr
Le Borgne Stéphane	CCKB	s.leborgne@cckb.fr
Le Rest Guy	ONF	guy.le-reste@onf.fr
Le Roux Gilles	ONEMA 22	gilles.le-roux@onema.fr
Pasco Pierre-Yves	Bretagne Vivante	pierre-yves.pasco@bretagne-vivante.org
Thieux-Lavour Morgane	SMKU	thieux-lavour.smku@orange.fr
Trehet Claire	DDTM 22	claire.trehet@cotes-darmor.gouv.fr

L'objet de la rencontre est de faire le point sur les actions entreprises en 2014 autour de la population de moules du ruisseau de l'étang du Loc'h dans le cadre du programme LIFE « moule » (2010-2016). Le diaporama présenté ce jour se trouve joint à ce compte-rendu.

Absence de nouvelle récolte de glochidies

Très peu de moules gravides ont été observées en 2014. Malgré le suivi de ces moules, nous n'avons pas pu en collecter les larves.

La station d'élevage

Plus de 7 000 moules du Loc'h de 3 cohortes se trouvent à la station aujourd'hui.

Pêche de mise en contact

La mise en contact sur le terrain n'a pas pu avoir lieu en 2014, faute de larve.

Nouveaux renforcements directs

Il n'y a pas eu de renforcements directs en 2014

Système d'élevages in-situ

Douze tubes grillagés contenant chacun 5 moules de 1 an de la souche du Loc'h ont été installés dans le substrat du cours d'eau, durant 3 mois, de juillet à septembre 2014. Le taux de survie et la croissance ont été mesurés à l'issue de l'expérience. Le taux de survie atteint le chiffre exceptionnel de 96% sur ce cours d'eau. La croissance semble aussi importante mais les résultats sont toujours en cours de traitement.

Cette expérience démontre que les jeunes moules ont trouvé les conditions suffisantes dans le cours d'eau pour survivre et grandir ; la qualité de l'eau semble leur convenir. Les

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.
Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



dysfonctionnements de cette population seraient donc à rechercher ailleurs.
Cette expérience devrait être reconduite en 2015.

Nouvel état de la population

Grâce à la mobilisation des acteurs locaux, des nouvelles prospections ont eu lieu en 2014 sur le Loc'h et le Saint-Georges. Il serait souhaitable de terminer le comptage du Saint-Georges en 2015, il resterait un secteur à vérifier.

Outils de communication

Une exposition de 6 panneaux réalisée par le CPIE des Collines normandes a été imprimée pour la Bretagne. Nous souhaiterions la mettre à disposition autour des trois sites du programme en Bretagne. Il serait possible à cette occasion de proposer une petite conférence avec diffusion du film de 15 minutes réalisé par Hervé Ronné.

Quelques pistes sont évoquées pour rendre visible l'exposition :

- Natur'Armor
- Dans la chapelle du Loc'h, c'est possible de coupler ça avec la diffusion du film / en juillet
- Tal an Dour : soirée mulette en mars 2015 à Peumerit-Quintin
- Copil Natura 2000 le 26 janvier 2015
- Fête de la Nature
- Maison Pêche et Nature en Côtes d'Armor, à Jugon-les-lacs (22)

Quelques liens pour consulter ou télécharger des outils de communication :

- Lettres d'information : [n°1](#), [n°2](#), [n°3](#) et [n°4](#)
- [Exposition de 6 panneaux](#)
- [Film réalisé par Hervé Ronné](#)

Le calendrier des visites grand public de la station d'élevage pour 2015 est le suivant :

• Samedi 11 avril à 9h30

• Samedi 23 mai à 14h
Dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Fête de la Bretagne. Avec notre partenaire, la Fédération de Pêche du Finistère.

• Samedi 13 juin à 9h30

• Mercredi 15 juillet à 9h30

• Mercredi 22 juillet à 9h30

• Mercredi 5 août à 9h30

• Mercredi 12 août à 9h30

• Mercredi 19 août à 9h30

• Samedi 19 septembre à 9h30

• Samedi 10 octobre à 9h30

Rendez-vous devant l'office de tourisme de Brasparts. Animation gratuite d'une durée de 2h30 environ. **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

Contact
Laure LECLÈRE - 06 07 22 91 77 - laure.leclere@bretagne-vivante.org

PROGRAMME 2015

© Hervé Ronné

Comité scientifique du 25 novembre 2014

Nous avons sollicité les membres du comité scientifique « élargi » à quelques invités pour leur poser différentes questions sur le ruisseau du Loc'h et son devenir dans le contexte actuel. Les pistes évoquées sont les suivantes :

- coupe des résineux et replantation en essences adaptées
- expérience de diversification de l'habitat, de rétention du sable, de resserrement du lit
- étude des débits
- mise en place d'un enregistreur de turbidité

Colloque « Conservation et restauration des populations et de l'habitat de la mulette perlière en Europe » les 26 et 27 novembre 2014

150 participants de 9 pays différents ont assisté à cet événement autour de présentations orales, de posters, de la visite de la station d'élevage et de deux sorties sur le terrain (sur l'Elez et sur le Bonne Chère).

Durant le colloque, il a été constaté que l'état général du peuplement européen n'était pas aussi bon que nous le pensions. Partout les populations se trouvent en danger. Les actes sont en cours de réalisation.

Zoom sur la présentation de Reinhard Altmüller « Restauration de l'habitat de la mulette

perlière en Basse-Saxe : 40 ans d'actions »

Le bassin versant de la rivière Lutter (26 km de long) est d'environ 150 km², dont 75 % de bois. La densité du bassin versant est à peine 13 personnes par km². Les mulettes se trouvent en aval sur 7 km de rivière. De grandes quantités de sables, provenant de l'érosion du bassin, s'accumulent dans cette rivière avec la conséquence de créer des habitats instables, changeant chaque année, et réduisant les échanges interstitiels du fond graveleux naturel du lit. Parmi d'autres actions, ils ont testé avec succès la mise en place de pièges à sédiments.

Le sable évoqué dans cette présentation commence à nous poser question sur le Loc'h et ce d'autant plus que lors du comité scientifique, les images que nous leur avons montré du ruisseau semblait aussi les questionner sur ce sujet.

On observe souvent les mulettes en aval d'une retenue d'eau ou d'un moulin. Nous nous posons la question de rôle de filtre à sable que ces surfaces pourraient avoir, au bénéfice des mulettes.

De manière générale, il faudrait piéger les sédiments avant qu'ils n'arrivent dans le cours d'eau, agir plus en amont et de manière préventive, au mieux :

- les sédiments provenant des parcelles attenantes et du bassin versant (érosion via absence de haies, retournement de parcelles, fossés d'écoulement, plantations sur sol à nu...) ;
- les sédiments qui proviennent du cours d'eau lui même (érosion via incision ou élargissement du cours d'eau, résultant parfois d'une ripisylve inadaptée)

Le comité scientifique du programme a soulevé le fait que le Loc'h semblait avoir un débit et une hauteur d'eau faible. Ceci pourrait être dû aux parcelles de résineux qui auraient conduit à l'élargissement du cours d'eau et son ensablement en certains endroits :

- les plantations ayant été réalisées tout proche du cours d'eau, les berges ont pu être fragilisées par le réseau racinaire de surface des épicéas Sitka conduisant à l'élargissement du cours d'eau ;
- la puissance du cours d'eau a ainsi diminué avec la hauteur d'eau. Le sable s'accumulant dans la rivière a moins de chance d'être entraîné en aval et rester stocké sur place, au dessus du lit de gravier pré-existant ;
- les résineux forment un couvert très dense rendant le secteur sombre. Les plantes aquatiques ne semblent donc pas pouvoir se développer afin de fixer les sédiments du cours d'eau ;

Il serait possible de réaliser une expérience de diversification du milieu et de resserrement du cours d'eau en installant un houppier (de saule par exemple) dans le cours d'eau. Ceci permettrait de créer un atterrissement par l'accumulation de sable en résultant.

Gestion forestière

La parcelle de résineux rive droite au niveau de la population de mulette va être éclaircie par l'ONF en début d'année 2015. Des arbres ont déjà été marqués. La plantation de la parcelle de résineux coupée en 2012 va être replantée début 2015 en essences adaptées (principalement du chêne sessile). Guy Le Rest nous transmet le planning des actions prévues ce début d'année.

Il nous demande quoi faire sur la bande des 10-15 m à proximité du cours d'eau. Comme des aulnes commencent à prendre, il est souhaitable de laisser faire la nature dans cette bande. Il faudra en revanche bien prévoir un plan de gestion forestier pour ne pas se retrouver avec des arbres de la même génération. Ce plan de gestion pour 20 ans est en cours de rédaction par l'ONF.

Actions des pêcheurs

A travers des actions conjointement menées entre la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatique des Côtes-d'Armor, l'opérateur Natura 2000 (CCCA) et Bretagne Vivante, les pêcheurs se sont localement bien investis dans la protection de la mulette perlière du Loc'h :

- amélioration de la migration des truites farios en restaurant des accès aux frayères (2 obstacles aménagés sur le Dour Vern, hors Natura 2000).
- mise en réserve de pêche du Loc'h entre Goaz Vilin et sa confluence avec l'étang de Kerné-Uhel par l'AAPPMA de Lanrivain

Le financement de ces actions se fait à travers la participation du Conseil général, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Fédération nationale de pêche, à la marge du Contrat territorial déjà existant.

En 2015, un autre aménagement devrait être réalisé sur le Dour Vern et 2,5 km de ripisylve seraient à entretenir. Aujourd'hui, ces projets semblent bloqués par l'AELB faisant valoir que le PRA n'est pas encore validé. Il est stipulé que la DREAL pourrait notifier à l'AELB que ces travaux rentrent dans le cadre du PNA, les rendant éligibles au programme de financement de l'Agence.

En 2015 également, des pêches électriques seront réalisées pour suivre l'état des populations de poissons au niveau des travaux du Contrat Natura 2000 réalisé en 2012 et également pour réaliser le suivi des populations de poissons dans le cadre du programme LIFE. Ces pêches sont à programmer rapidement car le calendrier des techniciens se remplit très vite.

Arrêtés de protection de biotope

Bretagne Vivante va proposer des Arrêtés de protection de biotope « mulette » à la DREAL Bretagne. Après cette proposition, il est important que le travail mené par la DREAL et les DDTM soit mené en concertation avec les collectivités, les acteurs de terrain et les propriétaires, sans mettre en péril la démarche Natura 2000. Il serait peut-être possible de proposer un APB « Loc'h - Saint-Georges ».

Populations du « Loc'h - Saint-Georges » ?

Le barrage de Kerné-Uhel datant des années 1980 aurait fractionné les populations de mulettes du haut Blavet. À la lumière de ces informations et sans réaliser d'analyses génétiques, nous pourrions peut-être considérer (à valider par le comité scientifique) que les populations du Loc'h et du Saint-Georges constituent une seule et même unité. Dans ce cas, nous aurions une population « Loc'h - Saint-Georges ». Vu les difficultés de collecter des larves sur le Loc'h, il serait ainsi possible de tenter cette collecte sur le Saint-Georges (pour l'élevage et les pêches de mise en contact). Il serait aussi possible de faire du renforcement direct sur le Saint-Georges et de procéder à des tests de survie et croissance en bigoudis.

Autres documents en consultation :

- [le Plan de conservation du Loc'h rédigé en 2013](#)
- le projet de Plan régional d'action mulette en cours de rédaction (en pièce-jointe)



Les participants à la réunion (© Bretagne Vivante)